

GAL PAYS DES COMBRAILLES



PROGRAMME LEADER

FICHE IDENTITE DU TERRITOIRE



Etat membre : France

Région : Auvergne

Structure porteuse : SMAD (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles)

Nombre de communes : 98

Superficie : 1 909km²

Nombre d'habitants : 47 031

Caractéristiques du territoire :

Le territoire est principalement rural avec une activité agricole importante et trois pôles industriels. Il doit répondre aux défis suivants : un enjeu démographique fort, un accès inégal aux services, une offre en matière d'habitat à requalifier...

Stratégie de développement

PRIORITE CIBLEE : CAP 6000 – Acte 2.

Dans la continuité du programme précédent, la priorité ciblée vise à confirmer l'ambition démographique.

Besoins prioritaires

- Création d'emplois autour des trois pôles industriels
- Mettre en avant les atouts de ce territoire pour lui donner une image positive
- Modernisation et renouvellement des activités économiques
- Mobiliser le potentiel d'emplois possible avec le développement de l'économie présentielle et du tourisme
- Rendre les Combrailles attractives pour les salariés et les entreprises
- Création de conditions favorables à chacun pour vivre et s'épanouir dans les Combrailles

La stratégie du pays poursuit l'objectif démographique fixé par le SCOT du Pays des Combrailles, tel qu'il a été approuvé en 2010 : accueillir 6 000 nouveaux habitants à l'horizon de 20 ans de façon à maintenir le niveau de population du territoire. Sur la période 2009-2014, cette stratégie s'est fortement axée sur le développement des services à la population. Pour la période 2015-2020, l'angle d'action est davantage d'agir sur les leviers du développement économique et de l'emploi.

La stratégie du Pays se décline ainsi en cinq objectifs :

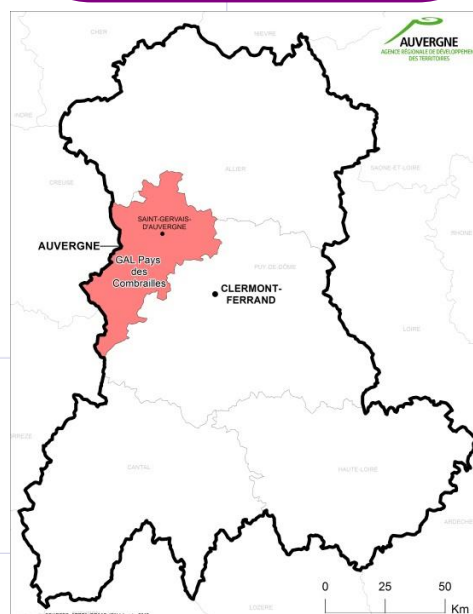
- Dynamiser l'économie locale
- Accroître la notoriété du territoire et son attractivité
- Mettre le numérique au service des habitants, des touristes et des entreprises
- Accompagner les évolutions institutionnelles, sociétales et l'innovation
- Relever les défis de mobilité et de la transition énergétique

La priorité ciblée du programme LEADER 2015-2020 s'articule plus précisément autour de cet objectif démographique, qu'il est possible d'intituler **Cap 6 000 – Acte 2**. Les variables sur lesquelles le programme LEADER agira sont liées plus directement :

- au développement de l'emploi local, que ce soit au sein des pôles industriels et plus généralement dans les entreprises des Combrailles, dans le domaine des services à la population ou encore des activités touristiques,
- et au renforcement de la notoriété du territoire par un travail de promotion et de valorisation du patrimoine culturel et naturel.

Après la mise en œuvre d'actions de coopération essentiellement en matière culturelle, le GAL souhaite davantage articuler **le volet coopération** avec les axes du programme :

- développement des entreprises et revalorisation des centres bourgs,
- services à la population,
- valorisation du territoire à travers ses patrimoines culturels et naturels.



CONTACTS

Coordonnées du GAL :

Adresse : SMAD des Combrailles
Place R. Gauvin
63390 Saint Gervais d'Auvergne
Tel : +33(0)4 73 85 82 08
Fax : 04 73 85 79 44
Internet : <http://www.combrailles.com>

Présidence : François BRUNET

Animation / Coopération :

Contact : Christian VILLATTE
Mail : villatte@Combrailles.com
Contact : Céline ROUGERON (culture)
Mail : buvat@combrailles.com

Gestion :

Contact : Isabelle BICHARD
Mail : bichard@Combrailles.com